

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Soins et accompagnement des adultes âgés dans une vieillesse en santé et lors de « syndromes gériatriques »* **2022-2023**
OPT3_GER

Code : S.SI.364.3912.F.18 **Type de formation :** Bachelor

Niveau : Module de base
Type : Module à option clinique

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre
 Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées :

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers (**Compétences A1, A2 & A4**)
- Rôle de communicateur ou communicatrice (**Compétences B2 & B4**)
- Rôle de collaborateur ou collaboratrice (**Compétences C3**)
- Rôle de manager (**Compétences D2, D3 & D4**)
- Rôle de promoteur ou promotrice de la santé (**Compétences E1, E2 & E4**)
- Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice (**Compétences F1, F2 & F3**)
- Rôle professionnel-le (**Compétences G1 & G2**)

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Mobiliser des savoirs spécifiques théoriques, scientifiques et professionnels, fiables et valides, nécessaires à l'élaboration d'une offre en soins infirmiers à une personne âgée (ou en groupe de personnes) souffrant d'un problème de santé fréquemment rencontré durant la vieillesse en Suisse, selon la politique de vieillir en santé du canton Vaud.
- Proposer une offre de soins infirmiers argumentée spécifique à la personne âgée dans le cadre de la prévention, la promotion de la santé et certaines pathologies selon la politique de vieillir en santé du canton Vaud.

Pour cela, l'étudiant :

- Argumente des projets de soins qui répondent aux besoins de la personne âgée, en tenant compte de la complexité des situations.
- Mobilise les connaissances dans le cadre de l'évaluation clinique de l'ainé permettant leur application adaptée à la situation de prise en soins de la personne âgée.
- Utilise des outils concrets d'évaluation pour une personne âgée en perte d'autonomie et dans des cas pathologiques.
- Discute et porte un regard critique sur les syndromes gériatriques afin de pouvoir mettre en place des soins adaptés dans une pratique future.

- Met en œuvre différentes alternatives d'interventions dans une approche de prévention et de promotion de la santé dans le Canton de Vaud et en Suisse.
- Questionne et discute des enjeux de prévention et promotion de la santé dans le canton Vaud, Suisse.
- Développe un regard et un raisonnement éthique et critique face à des situations problématiques rencontrées dans les soins pour les personnes âgées, en prenant conscience de la tendance discriminatoire envers cette population, en tant que professionnel-le.

5. Contenu

Le descriptif du contenu est présenté le 1^{er} jour du module.

6. Formes d'enseignement

L'organisation alterne séminaires, ateliers, cours à distances (~80 heures) ; temps de travail pour l'élaboration des travaux de validation sous diverses formes : (~70 heures) ainsi que du temps d'étude personnelle (~150 heures).

7. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire, sous réserve des situations particulières.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Tout au long du module, les étudiant-e-s sont amené-e-s à mobiliser les connaissances et compétences acquises durant la formation. Il est attendu qu'ils/elles démontrent leur niveau d'acquisition par leur engagement aux diverses activités proposées dans les séances de cours.

La validation se déroule ainsi tout au long du module en deux parties et sous plusieurs formes (quizz, présentation orale). Les modalités sont présentées le 1^{er} jour du module.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation

Modalités

Selon consignes définies par le responsable de module.

La note après remédiation est E ou F. La note FX est exclue.

Répétition

Modalités de répétition :

Participation au module selon des modalités spécifiques

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Remarques

11. Bibliographie

Benoit Beuret. (2021). *Vieillir 2030—Portrait des seniors dans le canton de Vaud*. Département de la santé et de l'action sociale - Canton de Vaud.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dsas/DGCS/20210924_Portrait_Seniors_final.pdf

Canton de Vaud. (2017). *Rapport sur la politique de santé publique du canton de Vaud 2018-2022*. Département de la santé et de l'action sociale - Service de la santé publique - Canton de Vaud.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/Rapport_sur_la_politique_de_santé_publicque_du_canton_de_Vaud_2018-2022.pdf

Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e édition). Pearson ERPI.

Giannakopoulos, P., & Gaillard, M. (2010). *Abrégé de psychiatrie de l'âge avancé*. Médecine et hygiène.

Leuba, G., Büla, C., & Schenk, F. (2011). *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer : Vulnérabilité et plasticité* (2e éd). De Boeck.

Voyer, P. (2020). *Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie* (3e édition).

Wanner, P. (2005). *Âges et générations : La vie après 50 ans en Suisse*. Diff. : Office fédéral de la statistique.

12. Equipe enseignante

Nom du responsable de module : Jean-Sébastien Lamothe, Maître d'Enseignement, HES La Source

Descriptif validé le : 19 septembre 2023

Par les responsables locales de filière : A.L. Thévoz (La Source) et M.C. Follonier (HESAV)